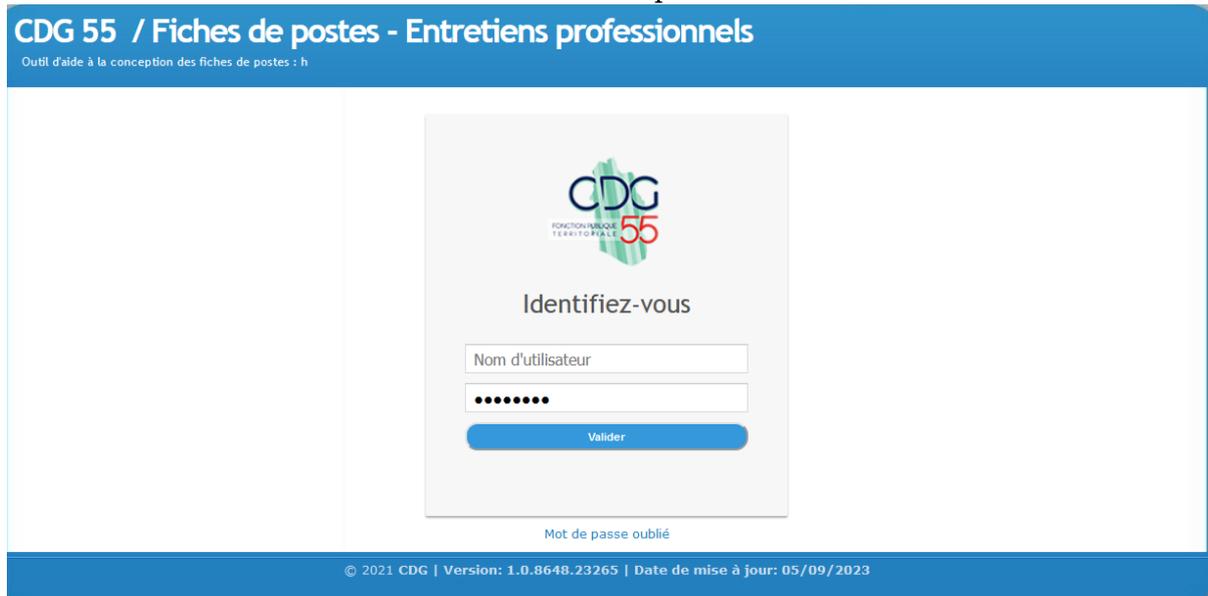


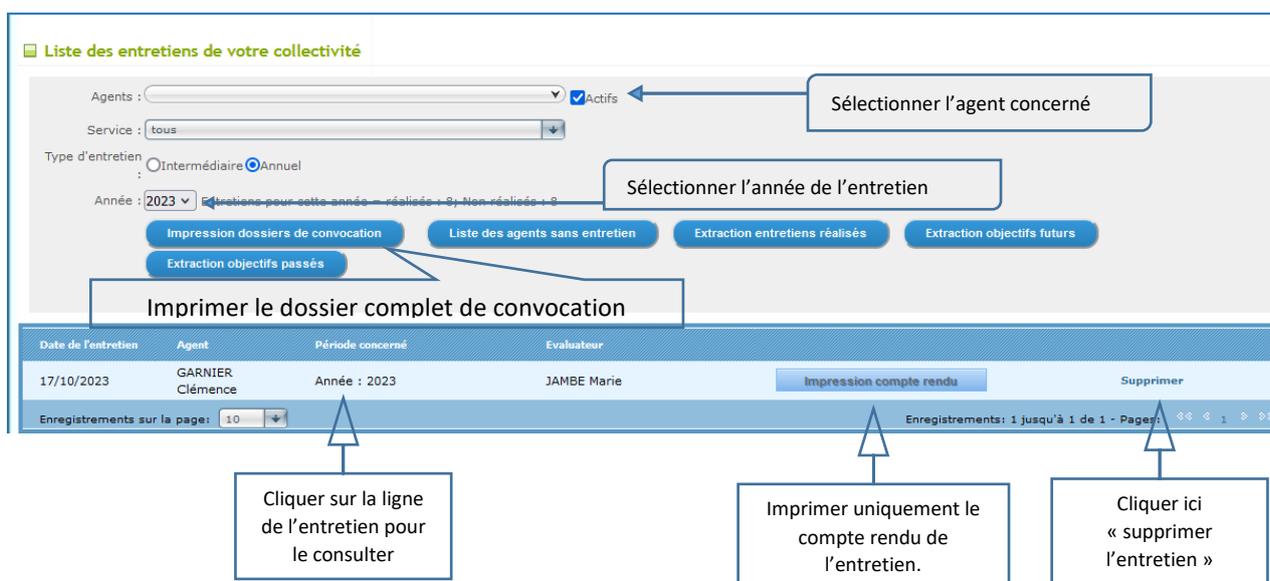
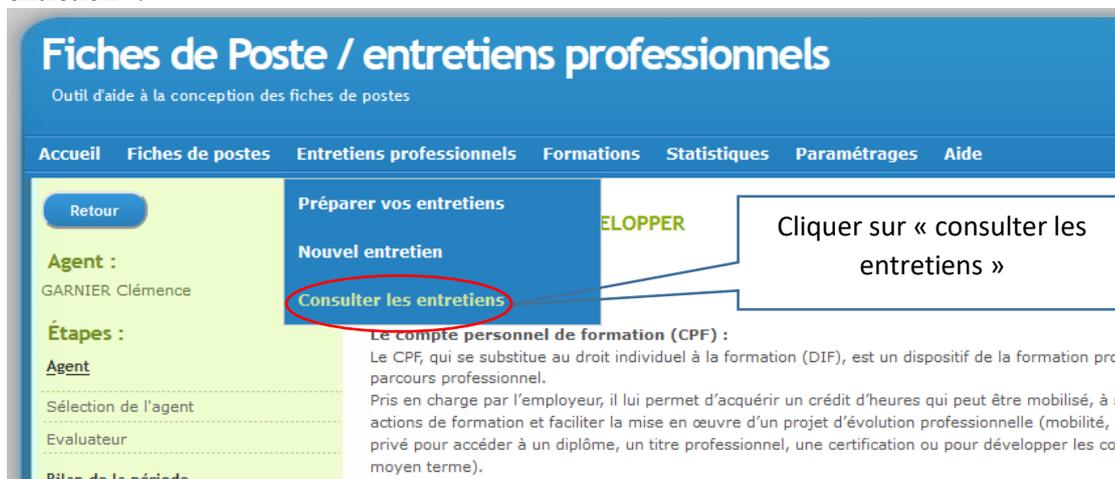
# CONSULTER, IMPRIMER OU SUPPRIMER L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Se connecter au module Fiche de Poste / entretiens professionnels



Sur la page d'accueil, cliquer sur « Entretiens professionnels »

Pour préparer l'entretien professionnel, cliquez sur « Entretien professionnels » puis sur « Préparer vos entretiens ».





Les données d'un entretien « supprimé » ne peuvent pas être récupérées. Utiliser ce bouton avec précaution.

Un entretien est consultable pour une durée illimitée mais modifiable 4 mois après sa création. Au-delà de cette période, contacter le service « carrière » pour demander le déverrouillage de l'entretien.